

**L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de
production de connaissances : les enjeux soulevés par la
construction des données en démographie et santé en Afrique**
**Research intentionality in knowledge production practices:
issues in demographic and health data construction in Africa**
**La intencionalidad del investigador en sus prácticas de
producción del conocimiento: cuestiones planteadas por la
construcción de los datos en demografía y salud en África**

Nathalie Mondain et Éric Arzouma Bologo

Numéro 48, automne 2009

De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039772ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039772ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Liber

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mondain, N. & Bologo, É. A. (2009). L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 175–203. <https://doi.org/10.7202/039772ar>

Résumé de l'article

Les systèmes de surveillance démographique (ssd) impliquent un processus de recueil de l'information extrêmement contraignant ce qui a engendré une lassitude croissante chez les populations enquêtées. Partant de l'hypothèse que la restitution des résultats directement auprès des participants à ces enquêtes pouvait résoudre ce problème, notre étude avait pour principal objectif d'identifier les outils de communication adaptés en vue de rendre l'information diffusée aussi accessible que possible en tenant compte du contexte social et culturel propre à quatre ssd en Afrique. Le travail de terrain nous a conduits à nous interroger sur l'intentionnalité du chercheur au long du processus de recherche et ce faisant à remettre en question notre propre démarche « éthique ». En effet, il nous est apparu que les inégalités sociales inhérentes au rapport entre les acteurs de la recherche en contribuant à la production de connaissances souvent décontextualisées, vident aussi de leur sens l'application de normes éthiques standardisées.

Nathalie Mondain et Éric Arzouma Bologo

L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique

Dans le contexte actuel de préoccupation quant aux règles éthiques à suivre dans la recherche en sciences sociales, notamment dans le cadre des études entreprises auprès de populations marginalisées, le chercheur se trouve confronté à un véritable catalogue de questionnements en raison à la fois du manque d'orientations claires des procédures à suivre¹ et de l'inadéquation des règles existantes aux situations de recherche². Ces interrogations se manifestent chez tout chercheur confronté aux «réalités du terrain», par la conscience qu'il a des effets de sa recherche sur la population et de sa perception de la pertinence des règles éthiques imposées. Le fait d'être interpellé de diverses manières pose ainsi la question de l'universalité des règles éthiques de la recherche.

1. D. Cefai, «Codifier l'engagement ethnographique? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique», dans D. Cefai, P. Costey, E. Gardella, C. Gayet-Viaud, P. Gonzalez, E. Le Méner et C. Terzi (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2009; M. Otero, «Un univers parfois étonnant», *Revue du CREMIS*, vol. 1, n° 2, 2008, p. 21-24.

2. Le récent énoncé de la politique des trois conseils au Canada rappelle les trois principes directeurs pour une recherche éthique: la préoccupation pour le bien-être, le respect de l'autonomie et le respect de l'égalité morale de tous les êtres humains; ces principes étant fédérés par la notion de dignité humaine (<<http://www.ger.ethique.gc.ca/policy-politique/docs/TCPS-Draft2-fra.pdf>>).

Les enjeux éthiques de nos pratiques peuvent ainsi être abordés aux deux pôles suivants : l'intentionnalité du chercheur face à son objet d'étude et la prise en considération des effets de ses pratiques de recherche sur les individus. Cela nous conduit à une réflexion autour des notions de relation de cause à effet et de la finalité d'une recherche, notamment lorsqu'elle porte sur des populations vulnérables. En effet, c'est la préoccupation des conséquences de la recherche sur les populations enquêtées qui anime les comités d'éthique et fonde les procédures liées à l'exigence du consentement éclairé, de la confidentialité et de retour (restitution) des résultats aux répondants. Il est donc important de savoir de quoi on parle lorsqu'on s'intéresse aux conséquences (ou effets) sur les populations enquêtées : s'agit-il des effets liés aux pratiques de recherche (qui seraient la cause de situations positives ou négatives nées du déroulement de la recherche) ou des applications des résultats de la recherche ? Plus précisément, suivant quels critères les méthodes de recherche mobilisées pour atteindre les résultats escomptés ont-elles été retenues, conçues ? Cela oblige à remonter la chaîne de réflexion jusqu'à la conceptualisation de la problématique de la recherche. Selon cette perspective, la vraie cause du malaise des participants à une recherche ne vient pas nécessairement des méthodes mêmes, mais de ce qu'elles expriment d'une vision du monde propre au chercheur et, ce faisant, de sa façon de définir une problématique et d'y répondre ; or, comme le souligne très justement Marcelo Otero, ce débat de fond n'a jamais lieu lorsqu'il s'agit de vérifier le respect de normes éthiques par une équipe de recherche.

Dans cet article, nous nous proposons de montrer comment nous avons également été « pris au piège » en pensant résoudre un problème que nous avions qualifié d'éthique tout en omettant ce débat de fond ; nous avons ainsi été amenés à poser une hypothèse sur la base d'une évaluation erronée des causes d'un malaise exprimé par des populations enquêtées et à forcer en quelque sorte une solution en accord avec l'univers normatif des comités d'éthique. Nous allons décrire comment, au fil de notre démarche, nous avons dû nous remettre en question et revoir notre conceptualisation du problème et, donc, notre « intention de recherche ». Cette étude s'est déroulée dans le contexte particulier de quatre systèmes de surveillance démographique (SSD) dans deux pays africains (le Sénégal et le Burkina Faso) auprès de populations faisant l'objet de nombreuses enquêtes et études conceptualisées de l'extérieur, souvent par des équipes de recherche internationales. C'est suite à l'observation de la lassitude, de l'exaspération et de l'incompréhension face au processus de recherche par les populations qui y sont exposées que nous avons décidé de mieux cerner leurs rapports avec les autres acteurs impliqués (chercheurs, enquêteurs, techniciens, etc.) ; cela devait nous permettre d'identifier les éventuels dérapages des pratiques mobilisées malgré la réelle intention d'améliorer le quotidien de ces populations. Notre réflexion a trouvé sa source dans les orientations proposées par les comités d'éthique de la recherche, pour s'élargir ensuite à un questionnement plus fondamental relatif à l'adéquation de ces règles dans le

contexte particulier des pays en développement. Plus précisément, nous nous sommes penchés sur la question de la restitution des résultats, qui ne va pas de soi dans la mesure où elle implique un important effort de traduction, non seulement langagière mais aussi et surtout conceptuelle.

Nous allons dans un premier temps décrire les principes ayant orienté notre réflexion, avant de présenter le contexte général de l'étude d'où ces réflexions ont émergé puis la méthodologie développée pour répondre à nos questions. Enfin, nous présenterons quelques résultats destinés à illustrer notre propos.

Le cadre de la réflexion

Dans notre démarche initiale, empiriquement ancrée dans le contexte des pays en développement, nous sommes partis du malaise observé sur le terrain, à savoir la lassitude exprimée par les populations face aux enquêtes auxquelles elles sont continuellement exposées, souvent depuis des années, et dont elles ne voient pas la finalité concrète. Nous avons interprété ce malaise comme étant *causé* par des méthodes *inadéquates* (en l'occurrence la démarche d'enquête démographique longitudinale très contraignante) plutôt que de voir en celles-ci l'*effet* (ou la conséquence) d'une façon de concevoir la recherche, cette conception étant l'expression d'un rapport au monde propre au chercheur, mais n'ayant pas de sens pour les populations. Cela nous a conduits à poser l'hypothèse suivant laquelle, pour répondre à ce malaise observé *a posteriori* (c'est-à-dire une fois la recherche enclenchée) chez les sujets des recherches, la meilleure solution était de procéder à une restitution des résultats *directement* auprès des populations enquêtées.

En posant le problème de la sorte, c'est-à-dire sans remettre en question les fondements de cette méthodologie de recherche (pour des raisons institutionnelles il est vrai), nous avons en fait évacué la cause réelle de ce malaise et, ce faisant, émis l'hypothèse d'une solution à celui-ci elle-même potentiellement inadéquate. En effet, si, comme nous allons le voir, les populations disent ne pas comprendre la finalité des enquêtes auxquelles elles sont régulièrement exposées, il reste que, du côté des chercheurs, on ne saisit pas nécessairement ce manque de compréhension puisque les règles éthiques posées par les comités (lorsqu'elles sont mobilisées, le contexte des pays en développement étant peu légalisé à ce niveau, voir l'article de Teta *et al.* dans ce numéro) imposant d'informer en vue d'obtenir un consentement éclairé ont été respectées³. Nous avons ainsi considéré implicitement que, pour être *légitime*, la recherche doit être *comprise* par tous les protagonistes, ce qui renvoie aux enjeux d'*interprétation*, de *traduction*, dimension fort complexe lorsqu'il s'agit de restitution de résultats. Cela semble

3. En réalité, ce problème peut être résumé par le fait que dans bien des cas les méthodologies de recherche se posent en termes de recueil ou collecte et non en termes de construction de données. Ainsi, dans la majorité des cas, les chercheurs font reposer la valeur des données sur des groupes prédéfinis (pauvres, handicapés,

renvoyer à la proposition de Georges Mounin selon laquelle «pour traduire une langue étrangère, il faut remplir deux conditions dont chacune est nécessaire, et dont aucune en soit n'est suffisante : étudier la langue étrangère ; étudier (systématiquement) l'ethnographie de la communauté dont cette langue est l'expression⁴».

Cette assertion impliquerait que, dans le cas particulier de la restitution, à l'inverse, le chercheur soit capable de poser en des termes intelligibles le sens des résultats de son travail, parfois dans une langue étrangère, parfois dans sa propre langue ; cela pose un double défi : rendre accessible dans la langue des populations concernées (d'un point de vue linguistique et ethnographique) des informations qui ressortent elles-mêmes d'un univers conceptuel particulier, celui des sciences sociales. Pour nous, il ne s'agit pas d'une simple opération de «vulgarisation» qui correspond davantage à la démarche de transfert des connaissances «du haut vers le bas» (*top down*), mais plutôt de poser les conditions pour un dialogue «égalitaire» entre chercheur et sujet basé sur une réciprocité des perspectives⁵.

Ces propos ouvrent le débat sur le relativisme culturel et éthique. En effet, il serait aisé de conclure que ce qui est «bon» ou «mauvais», y compris d'un point de vue des règles éthiques à suivre, dépend du contexte et que des règles posées comme universelles peuvent n'avoir qu'une signification limitée dans certains milieux. Pour résoudre cette difficulté, Raymond Massé propose une «éthique de la discussion» basée sur le concept de «principisme spécifié⁶». En d'autres termes, l'éthique y est considérée comme un lieu d'arbitrage entre l'universalité des principes et leur spécification selon le contexte, c'est-à-dire dans les limites de la portée de chacun de ces principes suivant chaque situation (de recherche, de milieu socioculturel, etc.). La principale limite de cette approche réside, on l'aura compris, dans la désignation des acteurs devant opérer l'arbitrage tout comme dans les critères de définition de ces principes. Ce qui nous semble

etc.) plutôt que sur les méthodes employées ; c'est là qu'intervient une dimension éthique fondamentale puisque ce type d'approche aboutit à la création de catégories régulatrices (ce qui doit être) plutôt que descriptives (ce qui existe). D'où la difficulté à formuler des explications ayant du sens pour les populations qui ne se reconnaissent pas dans ces catégories et à mettre en œuvre des actions significatives pour ces mêmes populations. Il s'agirait donc de développer une méthodologie de recherche qui permette de situer les différentes formes de connaissance dans un contexte particulier afin d'aboutir à une coconstruction des données qui coïncide avec le rapport au monde des populations exposées aux enquêtes.

4. G. Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p. 23.

5. À ce sujet, voir dans ce numéro l'article de Paul Sabourin et celui de Karine Gentelet.

6. R. Massé, «Valeurs universelles et relativisme culturel en recherche internationale : les contributions d'un principisme sensible aux contextes socioculturels», dans D. Bonnet (dir.), «L'éthique médicale dans les pays en développement», *Autrepart, Revue de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)*, n° 28, 2003, p. 21-35.

intéressant ici, c'est la dimension d'échange et de recherche d'un consensus entre acteurs, y compris les populations visées, « quant à ce qui doit être fait ou évité ». Cela implique donc l'identification des acteurs à réunir du point de vue de leur position sociale dans le contexte de l'étude et une bonne compréhension des conditions du terrain (c'est-à-dire de l'organisation sociale locale et du rapport au monde établi par les populations) ; en d'autres termes, l'élaboration d'une méthodologie pour la réalisation de la recherche dans des conditions éthiquement acceptables. Dans cette perspective, les principes éthiques servent davantage de balises pour orienter la discussion, tout en permettant la prise en considération des contextes. Il faut pousser le raisonnement plus loin en questionnant ce que sont ces conditions « éthiquement acceptables » : en effet, dans notre acception, il s'agit de s'assurer que la nécessité de la recherche apparaisse clairement aux participants, de sorte que ne se posent pas des problèmes de compréhension au cours du processus de recherche, problèmes qu'il n'est en principe pas du ressort de la restitution de résoudre. Nous reviendrons plus en détail sur les enjeux particuliers posés par la restitution elle-même.

C'est lorsque le chercheur est présent de façon prolongée ou continue sur le terrain, ce qui le place « dans des liens d'obligation et de responsabilité, contraints à la bonne conduite et exposés au risque de discrédit⁷ », que morale et éthique semblent s'entremêler pour lui donner cette vision confuse de la réalité du terrain. Cela renvoie au type de méthode utilisée (questionnaire statistique, entretien qualitatif à structure ouverte ou fermée, etc.), qui constitue le vecteur grâce auquel chercheurs et participants interagissent directement ou par le biais d'intermédiaires, les enquêteurs par exemple. Ces outils sont en effet construits selon une certaine orientation conceptuelle, voire politique et idéologique, du projet, et engendrent certains liens entre le chercheur et « sa » population. Daniel Cefaï ajoute que « l'éthique se joue et se rejoue dans l'interaction, qu'elle est affaire d'ethos, d'appréciation et d'évaluation *in situ* ». On passe ainsi d'une éthique de la recherche basée sur l'application de règles posées a priori à une éthique *dans* la recherche qui se mesure tant du point de vue des pratiques de recherche mobilisées sur le terrain que des concepts et méthodes mobilisés pour réaliser le travail. Une telle perspective suit celle soutenue par Raymond Massé (ainsi que Laurent Vidal, cité par Massé) selon lequel un « principe éthique ne peut ignorer ses traductions dans les faits⁸ » au risque de perdre son caractère.

Ainsi, le fait que la recherche trouve sa légitimité dans le principe de bienfaisance (ou de « bien-être ») posé par les comités d'éthique et que le consentement soit mis en rapport avec les avantages que le participant ou la collectivité dans laquelle il vit tireront d'une recherche soulève des difficultés. En effet, en sciences sociales, il est fréquent que les travaux entrepris n'aboutissent pas à des actions concrètes, l'objet d'étude étant

7. D. Cefaï, art. cité.

8. R. Massé, art. cité.

l'observation du social⁹. Il est d'ailleurs de plus en plus fréquent de voir des certificats d'approbation éthique obtenus simplement pour avoir clairement établi que le participant n'obtiendra aucun avantage particulier; comment concilier la soumission du sujet aux contraintes d'une recherche sans lui assurer qu'il en tirera un bénéfice (ou un *bien-être*, selon les termes mêmes du premier principe directeur de l'*Énoncé de politique des trois Conseils au Canada*¹⁰), alors qu'il se trouve lui-même dans une situation de vulnérabilité, situation qui justifie précisément la recherche? Ici se pose la question de la notion même de «bénéfice». Qu'entendre par là? Une recherche dont les résultats peuvent se traduire en «actions directes» dans le quotidien des populations ou un travail dont l'aboutissement ne conduit pas à de telles applications, mais permet une meilleure appréhension de l'univers des individus et donc une meilleure adéquation pour les «actions» ou «interventions» à concevoir par la suite? Et, dans ce cas, comment l'explicitier auprès des populations concernées alors que bien souvent les chercheurs ne disposent pas des outils de communication adaptés pour un auditoire non spécialisé?

Cela renvoie à la complexité des rapports de domination établis entre ces mêmes acteurs qui biaisent potentiellement toute possibilité d'obtenir un *consentement éclairé*, car remettant en question la capacité de comprendre les objectifs et l'intérêt de la recherche. Dans ce cas, on ne peut réellement parler de consentement éclairé et cela ne s'explique pas par le manque de connaissances ou d'instruction des populations visées, le décalage de la formation entre le chercheur et le sujet étant toujours présent¹¹. Cela nous semble particulièrement important dans la mesure où c'est la liberté de participer ou non à la recherche du sujet, du fait des conditions dans lesquelles son consentement est obtenu, qui est en jeu. Comment articuler la situation de vulnérabilité du participant (sélectionné pour cette raison) qui se manifeste entre autres par des rapports de pouvoir inégaux entre lui et les acteurs de la recherche et sa supposée libre volonté de participer¹²?

On en vient ainsi à la question de l'utilité des recherches lorsque celles-ci ne sont pas suivies d'effets visibles directement liés à leurs résultats; par exemple, l'étude de certains comportements comme la formation des unions peut s'avérer pertinente pour la compréhension de phénomènes plus globaux (la fécondité) pouvant être associés à des politiques et programmes concrets (la planification familiale). Cette dimension prend

9. Dans les domaines de la santé publique et de la démographie, les approches par résolution de problèmes se multiplient, ouvrant la voie à des recherches plus opérationnelles.

10. Proposition de la deuxième édition de *L'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains*, Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche, décembre 2008.

11. J. Brunet-Jailly, «Une éthique de la recherche médicale immédiatement universelle: un moyen de protéger la recherche médicale des pays du Nord?», dans D. Bonnet (dir.), *op. cit.*, p. 37-53.

12. Voir à ce sujet le texte de Nicole Ramognino dans ce numéro.

tout son sens lorsqu'on se place sous l'angle de la restitution des résultats comme démarche « éthique » intégrée au processus de recherche. Ainsi, en posant l'hypothèse qu'une restitution des résultats permettrait de répondre aux incertitudes relatives à la finalité des recherches et, ce faisant, de lever le voile sur les incompréhensions suscitées par celles-ci, nous nous sommes trouvés confrontés au questionnement suivant : comment faire comprendre et surtout faire accepter par les populations que ce n'est pas tant la recherche menée qui conduit à des actions concrètes mais l'usage qui en est fait, et que cet usage ne dépend en général pas du chercheur mais d'autres acteurs ? En d'autres termes, le chercheur, dans le contexte des populations défavorisées, devient un vecteur d'espoir vers un mieux être par sa capacité à informer et à sensibiliser les autorités sanitaires, éducatives ou autres mais non un agent actif de ce bien-être. Ce questionnement est inévitable lorsque, dans le cas de disciplines telles que la démographie, bien des recherches consistent en la description et aussi l'explication de tendances (relatives à la mortalité-santé, la fécondité, la mobilité) sans pour autant conduire systématiquement à des actions concrètes ; quelle attitude adopter alors face à l'exigence croissante des institutions finançant les projets de recherche d'aboutir à des « recommandations » permettant d'orienter les politiques futures ? C'est ainsi que s'opère un glissement de la *nécessité* d'une recherche à l'*utilité* de celle-ci, mesurée en termes de recommandations « concrètes ».

Nous tenterons de montrer en partant d'une étude de cas en Afrique que la réflexion autour de cette étape particulière du projet de recherche qu'est la restitution s'avère indissociable des autres — conceptualisation et réalisation — qui, toutes, impliquent un effort de réflexivité sur les catégories de connaissance, les méthodes de recueil d'information mobilisées. Ainsi, la chaîne de réflexion dans le cadre d'une recherche doit conduire « naturellement » à une réflexion sur la mise en œuvre d'un processus adéquat de diffusion.

Le contexte et les objectifs de l'étude

Ces réflexions sont nées dans le cadre de la mise en œuvre de dispositifs de recherche spécifiques à la démographie et à la santé publique, disciplines — ou domaines de recherche — très liées entre elles à l'heure actuelle dans les pays en développement. Les préoccupations relatives à la restitution des résultats directement auprès des populations enquêtées sont nées de notre expérience de terrain.

Le questionnement de recherche décrit ci-dessus est venu de notre « confrontation » aux contraintes méthodologiques induites par les systèmes de surveillance démographique (SSD), largement répandus en Afrique subsaharienne et en Asie. Ces sites, qui se situent aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, regroupent, selon les cas, un certain nombre de villages ou de quartiers sélectionnés sur la base des critères posés selon les intérêts des initiateurs du SSD : il peut s'agir des caractéristiques socio-

culturelles de la population, d'une situation sociosanitaire particulière, etc. Ces systèmes fonctionnent sur le mode de collecte continue d'informations sous forme de questionnaires standardisés portant sur les événements vitaux (naissances, décès), la santé, les différents événements matrimoniaux ainsi que la migration. Les questionnaires se sont progressivement étoffés pour aborder de façon approfondie de nouvelles dimensions telles que la scolarisation ou la pauvreté. Ces « observatoires de population » (selon une terminologie couramment employée) ont vu le jour dans les pays en développement dès les années 1960 et se sont multipliés par la suite. L'objectif initial pour les chercheurs et bailleurs de fonds était de combler les lacunes en matière de données démographiques et de santé des populations fiables par la mise en place d'un dispositif permettant la collecte continue d'informations, ainsi que l'évaluation de l'effet des programmes implantés localement pour infléchir les tendances observées (planification familiale, vaccination, etc.)¹³.

La particularité et l'intérêt de ces SSD résident dans la continuité de la récolte d'informations et, donc, dans la perspective longitudinale qu'elles offrent¹⁴. Pour ce faire, des enquêteurs visitent chaque ménage inclus dans le SSD de façon régulière au cours de l'année, dans la plupart des cas trimestriellement, et les données recueillies sont intégrées dans un processus complexe de contrôle et de gestion de l'information. L'inconvénient, largement reconnu, d'un tel système tient à l'aspect contraignant du processus de collecte des données : les individus sont soumis au même questionnaire, souvent plusieurs fois la même année, et cela pendant plusieurs années. Il convient d'ajouter que les caractéristiques mêmes des SSD nécessitent une logistique importante comprenant les équipes d'enquêteurs formés et permanents, les véhicules pour leur déplacement dans la zone d'enquête, l'outillage informatique pour la saisie et le traitement des données. De ce fait, les SSD constituent de véritables plateformes pour la recherche scientifique, d'autres équipes pouvant, moyennant un financement propre et des accords avec l'équipe gestionnaire, venir conduire leurs propres recherches ; ces chercheurs extérieurs peuvent notamment utiliser la base de données élaborée au fil des ans pour constituer leur propre échantillon d'étude, bénéficier de la logistique existante ainsi que de l'expertise des chercheurs et techniciens locaux. En résulte alors une véritable « pluie » d'enquêtes et études en tout genre dont la population ne perçoit pas toujours clairement la signification ni ne voit les bénéfices.

C'est ainsi que, dans la plupart des SSD, les équipes ont constaté une lassitude grandissante des populations mettant parfois en péril la continuité

13. Voir le site du réseau INDEPTH qui rassemble la plupart des SSD existants à l'heure actuelle : <<http://www.indepth-network.org/>>.

14. M. Sangeetha, M. Collinson, N. W. Townsend, K. Kahn et S. M. Tollman, « The implications of long term community involvement for the production and circulation of population knowledge », *Demographic Research*, vol. 17, n° 13, 2007, p. 369-388.

ou du moins la bonne marche des activités de recherche, puisqu'il est essentiel pour qu'un SSD soit efficace que la population adhère au principe de façon continue¹⁵. Exprimant en partie cette lassitude, des manifestations d'attente de résultats se manifestent: «[...] mais peux-tu m'expliquer encore à quoi sert ta recherche?»; «Ma question est la suivante: elle a interrompu tous mes travaux pour faire son travail et par ses questions j'ai encore, pour donner des réponses, dévoilé ma vie privée en partie et je me demande dans tout ça qu'est-ce que je peux attendre d'elle ou de son travail?»; «Est-ce que tu vas faire comme les autres [chercheurs], une fois que tu auras fini ton travail tu vas partir et on ne saura jamais ce que tu as fait avec ces informations qu'on te donne¹⁶?» (extraits d'entrevue de 1999, Niakhar, Sénégal).

D'où l'idée de la mise en œuvre d'un projet multi-sites en vue d'élaborer une procédure de restitution. Ces sites se situent au Sénégal et au Burkina Faso, trois sont ruraux (Niakhar, Bandafassi et Nouna) et un, urbain. L'hypothèse se posait comme suit: c'est le manque de compréhension du processus de recherche ainsi que du traitement des données (et donc des résultats tirés de ce traitement) qui engendre des sentiments d'incertitude, de lassitude, voire d'exaspération-colère chez les participants. Il faut donc proposer une restitution systématique des résultats de la recherche *directement aux populations, en tenant compte des caractéristiques de communication locales*, résultats que l'on pourra mettre à jour et réutiliser, ce qui aura pour effet de mieux préserver la continuité des SSD tout en assurant une meilleure qualité des données. Cette idée, d'ailleurs pas tout à fait nouvelle, s'avérait pourtant innovante dans la mesure où elle questionnait les processus de restitution existants (lorsqu'il y en avait), en général orientés vers les décideurs et incluant quelques personnalités locales invitées, en raison de leur statut au sein de la communauté («leaders locaux», chefs de village ou de quartier, etc.); il apparaissait donc un décalage important dans l'accès à l'information entre la population, pourtant constamment soumise aux enquêtes, et leurs dirigeants¹⁷. Ces orientations de restitution s'expliquent le plus souvent par des contraintes concrètes, telles que la logistique nécessaire pour joindre l'ensemble de la population et la sous-scolarisation de cette même population. Par conséquent, comment, par quel canal ou par quel mode de communication informer ces participants réguliers?

15. *Ibid.*

16. Ces extraits sont tirés des entretiens réalisés dans le cadre d'une recherche dans l'un des sites avec des objectifs totalement différents; ce sont en partie ces échanges avec la population une fois les entrevues terminées qui ont incité les auteurs à se pencher sur la question de la restitution: N. Mondain, «“Être en âge de se marier” et choix du conjoint: continuité et changements des processus matrimoniaux en milieu rural au Sénégal», thèse de doctorat, département de démographie, université de Montréal, 2004.

17. Cela dit, voir les travaux très originaux de M. Lesclingand et V. Hertrich (*Quand la population change... une présentation des résultants de recherche au Mali*, Paris,

Notre idée initiale de la restitution dans le cadre des recherches menées dans les pays en développement, l'Afrique dans le cas présent, se situait dans le registre du « droit » : du droit des populations de savoir ce que l'on fait des informations qu'elles nous communiquent jusqu'au droit de parole sur l'interprétation qu'en a faite le chercheur. Finalement, l'idée de la restitution est qu'elle doit conduire à une plus grande liberté des interlocuteurs (ici il s'agit des populations enquêtées), puisqu'elle leur permet non seulement de mieux saisir le processus de recherche, mais aussi d'accéder (en principe) à une meilleure connaissance d'eux-mêmes par la mise à leur disposition des résultats de cette recherche. Deux enjeux se présentent à ce stade du raisonnement.

Tout d'abord, il est essentiel d'introduire le débat sur la question du transfert ou de l'échange de connaissances essentiellement posé dans le domaine de la santé¹⁸ : le transfert pouvant être perçu comme une démarche davantage orientée du haut vers le bas, l'échange étant quant à lui placé sur un niveau plus égalitaire des rapports entre les acteurs de la recherche mais impliquant du même coup une confrontation plus directe du chercheur avec sa propre démarche et l'interprétation qu'il aura faite des données¹⁹. Pour aller plus loin, on peut se situer du point de vue du chercheur et voir, dans la restitution, une occasion pour lui de s'interroger sur son propre degré de liberté à l'égard des interlocuteurs de terrain (et sa volonté d'en faire usage) et, notamment, sur sa marge de manœuvre à remettre en question les catégories de classification utilisées, les méthodes mobilisées et leur justification²⁰. Et c'est là que, selon nous, la question de l'engagement du chercheur prend son véritable sens. En effet, parce que « l'homme de science est socialement investi du pouvoir de véridiction et qu'il contribue à agir sur le monde en restituant ce qu'il a compris de ce

INED, 2007) qui témoignent d'un réel effort dans ce sens. Les habitants de ce SSD bénéficient en effet régulièrement d'une restitution sous forme de diaporama commenté en langue locale qui leur permet de voir l'évolution personnalisée de leur village ; de plus les chercheuses y adjoignent un document destiné à chacune des familles décrivant leur généalogie, ce qui, malgré l'analphabétisme dominant, est fort apprécié par les villageois.

18. R. Gravois Lee et T. Garvin, « Moving from information transfer to information exchange in health and health care », *Social Science and Medicine*, vol. 56, n° 3, 2003, p. 449-464.

19. Il faut toutefois souligner les problèmes posés par cette démarche fort « bien intentionnée » : il nous semble en effet illusoire de penser en termes d'échange de connaissances si les conditions pour une réciprocité des perspectives, telles que posées par Paul Sabourin dans ce numéro, ne sont pas établies dès le début de la recherche. Autrement dit, le simple fait de parler d'échange de connaissances semble impliquer l'existence parallèle de savoirs et, donc, ne fait aucunement référence à un processus de coconstruction de connaissances dont on peut débattre de façon plus égalitaire.

20. B. Bergier, « Le versant éthique de la restitution », dans B. Bergier (dir.), *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2000, p. 253-272.

monde²¹», il a de ce fait une responsabilité tant du point de vue de la légitimité des questions qu'il se pose que des méthodes qu'il emploie pour y répondre ainsi que des méthodes qu'il met en œuvre pour «échanger» ces connaissances avec ses interlocuteurs du terrain.

Le second enjeu réside dans le fait que, en motivant la restitution des résultats par la préoccupation de préserver la continuité des dispositifs de recherche formés par les SSD ainsi que leur efficacité, on peut se demander dans quelle mesure le but éthique initial (le droit des participants aux enquêtes à connaître les résultats et ce à quoi ils mènent) n'a pas en réalité été utilisé pour mieux préserver les intérêts des chercheurs participant à ces dispositifs; cela peut s'expliquer en partie par l'implication des institutions et équipes gérant ces dispositifs dans notre projet et par la «culture» des disciplines impliquées (démographie, épidémiologie) peu enclines à une démarche épistémologique et réflexive. Cela nous conduit à nous pencher sur le souci d'efficacité, que Bergier associe à l'éthique de la responsabilité du chercheur: en posant la préoccupation, en apparence éthique, des conséquences de leurs pratiques de recherche dans une optique en fait purement rationnelle d'efficacité d'obtention d'informations (qui donneront lieu à des résultats à la suite d'un processus de traitement et d'interprétation), les chercheurs répondraient ici davantage à leurs propres intérêts qu'à ceux des populations.

Quel est le rapport du chercheur à l'éthique de la restitution? Nous suggérons de dépasser à cet égard les exigences posées par les comités d'éthique dans la mesure où, notamment en sciences sociales, la nécessité de tenir compte de la complexité des situations, qui a engendré la multiplication de comités d'experts et mené à une inflation de codes, a également eu pour résultat de «décharger l'individu de sa responsabilité à l'égard d'autrui en arguant du respect de la codification, en négligeant par définition le questionnement personnel et autonome». Par conséquent, si on définit notre rapport à l'éthique dans nos pratiques de recherche comme une éthique du souci d'autrui, cette dernière doit être une «éthique de la responsabilité désencombrée à la fois d'un impératif d'efficacité et de rationalité et de l'allégeance à un code²²». Comment une telle pratique de l'éthique peut-elle s'exprimer à travers la question de la restitution? Bergier rappelle à ce propos trois grandes figures éthiques de la restitution.

Tout d'abord, l'éthique de la non-restitution considère le savant comme à part de ses interlocuteurs et place la «connaissance» au rang de valeur souveraine; position renforcée par l'argument selon lequel les chercheurs «ne savent pas faire» en matière de restitution-communication de résultats auprès de populations non averties. L'éthique de la restitution systématique, quant à elle, fait référence au sentiment du chercheur qu'il lui faut «rendre ce qui a été pris ou possédé indûment». La restitution systématique

21. *Ibid.*, p. 254.

22. *Ibid.*, p. 256.

s'impose alors au chercheur comme un nouveau code de bonne conduite. Mais cette démarche pose un ensemble de problèmes, notamment, si la mauvaise conscience du chercheur devient trop forte, la restitution risque de remettre en cause le bien-fondé de la recherche de même que la compétence du chercheur. Enfin, l'*éthique de la restitution suspensive* ou la *restitution interrogée* considère que restituer est un acte social et que, en tant que tel, il agit sur le monde, plus particulièrement sur le terrain de recherche. Par conséquent, il est encadré 1) par les règles spécifiques du champ de la recherche vue ici comme une pratique sociale et 2) par les contraintes liées aux caractéristiques du terrain (période pertinente, canaux de communication adéquats, espaces de mobilisation sociale...). Cette perspective se rapproche de l'éthique de la discussion proposée par Massé.

Dans cette dernière optique, le chercheur conserve la liberté de choisir de restituer ou non et celle de déterminer l'ampleur de cette restitution. C'est cette liberté de choix qui implique la dimension d'engagement du chercheur, qui, en tant que sujet responsable de la restitution, doit se questionner sur l'acte de restitution lui-même, son contenu, son format, et donc remettre en cause la réplique de la restitution de façon systématique. Cette position implique trois types d'attitudes de la part du chercheur : 1) examiner ses relations avec la population étudiée, 2) rester ouvert à la façon dont le contenu restitué sera reçu par les interlocuteurs et 3) avoir le souci d'autrui. Cette dernière préoccupation suppose que le chercheur accepte de prendre conscience de l'incompréhension parfois ressentie jusqu'à la violence sur le terrain entre les chercheurs et les interlocuteurs, d'une part, et veille à certaines dérives que la restitution peut engendrer d'autre part (attentes des interlocuteurs de terrain, souffrances engendrées par certaines restitutions, présence de différents acteurs pouvant contribuer à modifier le contenu de la restitution, par exemple, autorités locales, hommes vis-à-vis de femmes, etc.).

Le contenu restitué et les débats qui en résultent peuvent ainsi révéler aux acteurs des espaces de liberté ; c'est le potentiel émancipateur de la restitution conscientisante. Cependant, la restitution peut aussi avoir l'effet inverse, notamment lorsqu'elle met en évidence des « déterminants sociaux » (surtout en démographie !); or, expliquer une situation par la construction d'un déterminisme équivaut à la normaliser, ce qui peut aussi bien avoir une fonction émancipatrice que paralysante²³. Ainsi, une affirmation telle que « vous n'êtes pas les seuls à affronter ce problème ; vous n'en êtes pas responsables » pourra être émancipatrice ; alors que celle qui soulignerait la dépendance liée aux contraintes quotidiennes sans issue dans l'immédiat (« vous êtes pauvres ») risque d'avoir un effet paralysant — la restitution ne venant pas apporter de « solution ».

Ainsi, la restitution est conçue comme une question ouverte sur la relation établie entre les différents acteurs de la recherche sur le terrain et se

23. A. Mesny, « Sciences sociales et usages des savoirs par les gens ordinaires », *Anthropologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, 1996, p. 187-198.

pose donc à la fois comme un élément constitutif de la recherche (pôle heuristique) et comme forme éventuelle du souci d'autrui (pôle éthique). Cette perspective renvoie aux efforts de plusieurs chercheurs dans leurs réflexions pour sortir du carcan positiviste, évolutionniste, universaliste imposé par les approches théoriques dominantes dans le champ du développement²⁴.

L'objectif principal de notre recherche menée dans chacun de ces sites consistait à identifier les outils de communication les mieux adaptés à la mise en œuvre d'une restitution des résultats directement auprès des populations enquêtées. Les objectifs secondaires étaient les suivants :

1) cerner les perceptions que les participants au SSD ont des activités de recherche auxquelles ils sont soumis par le biais des enquêtes continuellement réalisées auprès d'eux depuis une période plus ou moins longue ; circonscrire leurs attitudes par rapport à ces activités ;

2) compte tenu du grand nombre de recherches réalisées dans les SSD et de la quantité d'informations produites au cours du temps, déterminer les aspects qui intéressent le plus les participants, autrement dit, dans la mesure où il est difficile de tout restituer en une seule fois, hiérarchiser les thématiques à expliquer ; cela implique d'échanger non seulement avec les participants, mais également avec les chercheurs pour définir les principaux résultats que l'on peut restituer²⁵ ;

3) comprendre les attitudes des populations : si elles expriment lassitude et mécontentement, en rechercher l'explication et identifier les solutions de rechange mobilisées pour y remédier ; le cas échéant, s'interroger sur les raisons de non-mobilisation de ressources pour palier ce mécontentement ;

4) cerner les formats de restitution qui conviendraient aux populations, les canaux de communication à utiliser, etc., autrement dit, établir comment restituer.

24. On pense notamment à l'*actor-oriented approach* développée par N. Long (« The case for an actor-oriented sociology of development », dans N. Long (dir.), *Development Sociology. Actor Perspectives*, Londres et New York, Routledge, 2001, p. 9-29) et à l'approche par enchevêtrement des acteurs de J.-P. Olivier de Sardan (« La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquêtes*, 1995, n° 1, p. 71-112 ; et *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 1995), les deux proposant un regard renouvelé tenant compte des rapports de pouvoir existant entre les différents acteurs impliqués dans les projets.

25. Sous-jacent à cette question, l'enjeu non débattu ici de l'inflation d'enquêtes conduisant à celle des données qui souffrent bien souvent d'un déficit d'exploitation. Cette situation pose également des questions d'ordre éthique que les chercheurs ont du mal à appréhender, et, plus encore, les comités d'éthique de la recherche. Cet enjeu se pose davantage au moment de l'évaluation des projets de recherche par les bailleurs de fonds.

Les dimensions méthodologiques

Pour aborder ce questionnement, nous avons utilisé une approche qui se voulait heuristique, basée exclusivement sur des entretiens qualitatifs et des échanges constants avec le personnel d'enquête sur chacun des sites. Le terrain de recherche s'est déroulé sur chaque site suivant deux phases : une phase exploratoire où il s'agissait de se familiariser avec les sites, de rencontrer les enquêteurs permanents et d'identifier les particularités locales ; et une phase menée par nos assistants de recherche chargés de recueillir plus systématiquement les informations auprès des populations suivant un guide d'entretien.

Dès la première phase, nous avons pris conscience de l'importance de considérer l'identification et l'application de règles éthiques comme faisant partie du processus de recherche. En d'autres termes, la restitution n'aura de sens que si elle est conçue à la fois en fonction des caractéristiques de la recherche et du champ disciplinaire dans lequel elle s'intègre ainsi que du contexte local. De plus, l'importance de bien saisir les enjeux locaux en termes de canaux de communication, espaces de mobilisation sociale, le tout dans le respect des rapports sociaux existant nous a conduit à recourir aux notions d'*arène* (espace social comme lieu de confrontations entre acteurs), de *conflits* (comme indicateurs du fonctionnement des rapports sociaux) et de *groupes stratégiques* (groupes d'acteurs plus ou moins dynamiques en fonction de la recomposition des intérêts locaux) définies par Bierschenk et Olivier de Sardan²⁶. Ces concepts, grâce à l'approche heuristique du terrain qu'ils supposent, permettent aux chercheurs de dépasser les limites engendrées par la standardisation de certaines méthodes de recherche, notamment les enquêtes statistiques²⁷ ; et finalement, s'interroger sur la possibilité de se rapprocher de l'objet, de le définir grâce à des outils « adéquats », revient à la dimension éthique de l'utilité de la recherche (notamment la notion de bienfaisance envers les populations impliquées).

Ainsi, au cours de la première phase, nous avons visité chacun des sites en compagnie d'un ou de plusieurs enquêteurs permanents qui ont établi au fil des années un contact étroit avec les populations et servent en quelque

26. T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan, « ECRIS: Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques », *Le bulletin de l'APAD*, n° 7, « Les sciences sociales et l'expertise en développement ».

27. Cela rejoint l'approche par les acteurs développée par N. Long (art. cité) en sociologie du développement, laquelle s'intéresse aux liens et relations de pouvoir entre les différents acteurs de projets dans les pays en développement (voir également les travaux de D. Mosse, *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, Londres et Ann Arbor, Pluto Press, 2005). Ces approches s'avèrent pertinentes ici pour examiner la construction de l'objet de recherche ainsi que les jeux d'interprétation existant autour de cet objet, à savoir la finalité et la méthodologie d'un projet de recherche.

sorte d'intermédiaires entre elles et les chercheurs du SSD. Plusieurs entrevues y ont été réalisées avec les autorités des lieux (notamment les chefs de village et de quartier) ainsi qu'avec différentes personnes, en tenant compte de l'âge (la durée d'exposition aux procédures du SSD étant susceptible d'influencer fortement les perceptions), du sexe (les questions posées touchent différemment les hommes et les femmes), du niveau de scolarisation (la compréhension du processus de recherche et les attentes exprimées étant fortement liées au niveau de scolarisation atteint par les individus) et de l'appartenance ethnique dans certains cas.

Sur la base de ces premières informations et après la formation des assistants en collaboration avec les enquêteurs-interprètes permanents locaux, un retour sur chaque site a été opéré en vue d'un recueil plus systématique des informations. Des entretiens individuels semi-structurés ainsi que des groupes de discussion auprès d'hommes et de femmes de différentes générations ont été réalisés dans les différentes langues locales par les assistants eux-mêmes avec l'aide des enquêteurs permanents si nécessaire. Dans les lieux d'étude où plusieurs groupes ethniques étaient représentés (notamment à Nouna et à Bandafassi), nous nous sommes assurés que chacun des groupes soit représenté dans notre enquête. La prise de notes a été retenue comme mode de collecte de l'information, les assistants devant ensuite transcrire celle-ci régulièrement²⁸. À la fin de leur terrain, chaque assistant a eu à rédiger un rapport détaillé dont l'analyse a permis l'établissement d'un diagnostic pour chacun des sites relativement aux questions posées initialement : quoi restituer, à qui et comment ?

Suite à ces diagnostics par site, les outils de communication adaptés aux différents contextes et respectant les contraintes logistiques ont été identifiés en vue de leur mise en œuvre sous forme de « tests ». Cette phase finale du projet n'a pas encore été réalisée.

Ce projet a été financé et soutenu par le réseau INDEPTH²⁹, qui n'est autre que l'organisme qui fédère les différents SSD dans le monde. Il faut également noter à cet égard la complexité des rapports existant entre les chercheurs ayant lancé le projet et les différentes institutions gestionnaires des SSD, ces derniers percevant les premiers comme une source potentielle de conflit entre les populations et les équipes en place tout en reconnaissant malgré tout la nécessité de « faire quelque chose ». En d'autres termes, les « bonnes intentions » induites par la démarche éthique ne pouvaient être remises en question, mais la démarche elle-même suscitait de l'inquiétude dans la mesure où une meilleure compréhension de leurs droits par les populations risquait d'aboutir à des blocages dans la poursuite des activités du SSD. Ainsi, pour le bailleur de fonds et les institutions gestionnaires des

28. En effet, nous avons opté pour la prise de notes plutôt que pour l'enregistrement des entretiens afin d'éviter au maximum tout contact qui renverrait à une question type de comité d'éthique de la recherche, par exemple : acceptez-vous d'être enregistré ? Nous souhaitons un échange aussi « naturel » que possible.

29. Voir le site : <<http://www.indepth-network.org/>>.

SSD la préoccupation essentielle résidait dans l'identification des moyens pour assurer la continuité et l'efficacité des SSD, alors que celle des chercheurs ayant lancé le projet était de comprendre les processus conduisant au décalage croissant entre les intérêts des populations et des équipes des SSD et d'interroger les pratiques de recherche à cet égard³⁰.

Les enseignements tirés du terrain

Dans cette section nous ne reprendrons pas le détail des résultats, mais présenterons plutôt les régularités et les différences que nous avons relevées selon les sites. C'est à partir de ces observations que nous avons été amenés à critiquer notre conceptualisation de départ et à poser de nouvelles perspectives de réflexion. Il est malheureusement difficile de reproduire le ton et les expressions des répondants; il est donc essentiel, pour bien saisir la portée de ces propos, de les replacer dans le contexte des SSD où les populations sont continuellement sollicitées par les enquêtes et donc particulièrement susceptibles lorsqu'on les interpelle à ce sujet.

Perception des activités de recherche par les participants et attitudes envers celles-ci

Le point central qu'il est nécessaire de souligner ici réside dans la dimension routinière de la production de données qui est liée au dispositif de recherche propre aux SSD. Ainsi, unanimement, les répondants s'interrogent sur une démarche consistant à poser les mêmes questions plusieurs fois par an, année après année. Cela dit, on observe des réactions différenciées selon le type de questions et les caractéristiques du milieu concerné.

De manière générale, on peut identifier dans tous les sites deux grands types d'attitudes face aux questions posées: une incompréhension des questions, les répondants ne voyant pas l'intérêt ou ne saisissant pas le sens de la question; une réaction négative à des questions jugées embarrassantes ou douloureuses.

Les questions qui ne font pas sens pour les répondants des divers sites concernent essentiellement le questionnaire de base portant sur la composition des ménages, les entrées et les sorties de personnes. Cela parce que ces questions «de routine» ne varient pas d'un passage à un autre et, plus encore, les réponses à celles-ci sont sensiblement les mêmes, ou si elles diffèrent, les répondants ne comprennent pas l'intérêt d'informer les chercheurs des changements intervenus. Le réflexe est donc de dire à l'enquêteur: «Mais je t'ai déjà répondu à cette question la dernière fois!»

Les questions auxquelles les habitants des sites réagissent plus radicalement concernent des domaines jugés plus intimes ou qui touchent directement aux dimensions de la situation de précarité des ménages. Il

30. Cela renvoie à la question posée par des partenariats de recherche qui mettent en relation des acteurs dont les intérêts peuvent fortement différer.

s'agit notamment de ce qui relève de la santé reproductive et de la fécondité. Ce sont avant tout les femmes qui sont concernées par ces questions qu'elles jugent le plus souvent inappropriées et dont elles ne voient pas l'intérêt non plus. Dans certains cas, donner le nombre d'enfants souhaités ou le nombre d'enfants nés ne se fait simplement pas, tout comme le fait d'être enceinte ne se dit pas (comme chez les Sereer à Niakhar).

Un autre domaine très sensible concerne les questions sur les biens du ménage. Posées de façon systématique à Ouagadougou et Nouna, ces questions n'ont été abordées que dans le cadre d'une enquête ponctuelle à Niakhar et non dans le cadre du SSD. On relève plusieurs réactions face à ces questions qui interpellent plus profondément les individus. De façon générale elles évoquent des souvenirs vécus ou rapportés de collectes d'informations similaires en vue du recouvrement des impôts; donc une méfiance envers les objectifs de l'enquête (ne facilitant pas le travail de l'enquêteur). En milieu rural et selon les groupes ethniques, on ne parle jamais avec précision du nombre de têtes de bétail que l'on possède; cela est vrai pour les Sereer à Niakhar et pour les Peulhs à Bandafassi et à Nouna, par exemple. Enfin, de manière générale, les répondants y voient une incitation à étaler leur pauvreté sans que cela change quoi que ce soit à leur quotidien; plus qu'un sentiment de honte face à une certaine misère, on décèle davantage une exaspération face à l'enquêteur qui les oblige à répondre à ces questions: «Imaginons, ta récolte n'a pas été bonne par manque de pluie; tu n'as pas aussi des bœufs de labour et des charrues et on vient te demander combien tu dépenses par jour. Ça devient gênant³¹» (un vieux marka au village de Bourasso, SSD Nouna); «Les enquêteurs qui passent tous les trois mois échanger avec nous posent aussi des questions sur ce que nous possédons dans la maison. Ils nous demandent si nous avons un poste téléviseur, un poste radio, une mobylette, un vélo, du bétail, si l'intérieur de la maison est cimentée ou non. Vraiment j'avoue que ces questions nous dérangent beaucoup. Figurez-vous que nous devons énumérer tout cela sans même savoir ce qu'on veut en faire et où cela peut aller» (un responsable d'association du quartier de Wemtenga, SSD Ouagadougou).

Le domaine qui soulève sans doute le plus d'émotion concerne l'autopsie verbale. Il nous semble utile de nous attarder davantage sur ce cas en ce qu'il touche des dimensions à la fois méthodologiques et humaines qui renvoient ensemble à un questionnement éthique.

L'autopsie verbale s'avère, en effet, essentielle pour identifier les causes de décès à la fois directes (la maladie, l'accident) et indirectes (le processus ayant conduit au décès tel que l'affaiblissement des enfants lié à la mal ou sous-nutrition, les carences diverses, l'anémie des femmes, des parcours thérapeutiques inadéquats, voire inexistants, etc.) dans des contextes où il

31. Noter ici l'expression d'une régularité («ça devient gênant»): le répondant suggère ainsi qu'il a été plusieurs fois exposé aux mêmes questions alors que, selon lui, il saute aux yeux que sa situation est précaire.

est rare de déclarer les décès faute d'un système d'état civil performant. Ainsi, l'autopsie verbale comble un vide dans le dispositif d'information local et permet à la communauté scientifique d'identifier des relations de cause à effets dans le domaine de la santé pour, en principe, mieux informer les autorités sanitaires locales. Cependant, les répondants ont attiré l'attention sur des dimensions très concrètes de mise en œuvre de ces autopsies qui semblent remettre en question le bien-fondé de leur existence même. Les réactions les plus vives face aux autopsies verbales se sont manifestées à Bandafassi, bien qu'elles se soient également exprimées et aient retenu notre attention dans les autres sites, comme le suggère cette femme à Nouna : « Il est souvent difficile et pénible de parler de la mort de son enfant... Ce sont des situations qui rappellent beaucoup de moments difficiles. » Le fait que les réactions les plus négatives se soient exprimées à Bandafassi s'explique selon nous par le dispositif déployé pour l'enregistrement de cette information. En effet, à Bandafassi, contrairement aux autres sites, pour des raisons logistiques, le passage de l'enquêteur est annuel et ne concerne que la personne la plus au fait des événements ayant eu lieu dans le village au cours de l'année (en général le chef du village ou l'agent de santé communautaire s'il y en a un). Ce n'est que lorsqu'un décès est rapporté que l'enquêteur procède à l'autopsie verbale directement auprès des membres de la famille concernée. Cela aboutit donc à une association de la venue de l'enquêteur avec la nécessité de faire le récit détaillé de la maladie et parfois de l'agonie d'un proche, souvent d'un enfant, la mortalité infantile étant élevée dans cette zone. Outre la dimension émotionnelle liée à l'effort de rapporter des faits douloureux, les réactions négatives face à cette procédure viennent du fait que les villageois ne voient aucune mesure concrète prise pour améliorer la situation sanitaire locale, comme le suggèrent ces hommes lors d'un groupe de discussion dans l'un des villages du SSD de Bandafassi : « R1 : Si tu perds ton enfant, ils viennent te poser plein de questions, c'est touchant, on te rappelle des choses et après l'enquêteur s'en va et tu restes avec le souvenir ravivé [...] R2 : Vu qu'on pose des questions sur la santé et les décès, les populations s'attendent à recevoir une aide en médicaments. Ce qui les étonne, c'est que ça fait plus de vingt ans et ils ne voient toujours rien... »

Pourtant de telles mesures sont mises en œuvre (bien que non systématiquement), ce qui tend à souligner le déficit en matière de communication avec les villageois pour les aider à mieux lier les informations tirées du processus d'autopsies verbales avec des mesures concrètes réalisées à un niveau de décision qui leur échappe. Que les villageois des autres sites aient réagi avec moins de force sur le sujet peut s'expliquer par le fait qu'ils sont visités plusieurs fois par an, ce qui multiplie les contacts avec les enquêteurs et mène donc à un plus grand effort d'explication. Bien que plus contraignants, les passages multiples peuvent donc constituer un avantage car ils semblent favoriser une meilleure communication entre les acteurs.

En résumé, les réactions négatives exprimées par les divers groupes consultés mettent plusieurs aspects en évidence. D'abord, l'importance de

tenir compte avec précision des différences dans les dispositifs de recherche mis en place dans chaque site (même si le principe du SSD est standard, il n'est pas nécessairement mis en œuvre de la même façon partout). Ensuite, l'importance de tenir compte des différents milieux socioculturels : se questionner sur la valeur et la signification accordées à certains « biens », tels que le bétail selon le groupe ethnique ; s'interroger sur la façon d'appréhender la famille et les naissances, etc. Enfin, la question du lien entre recherche et action est posée par les répondants, l'incompréhension venant souvent du fait que les répondants ne voient pas de suites concrètes (ce qui, encore une fois, ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas, mais plutôt qu'ils ne les perçoivent pas nécessairement) ; c'est-à-dire que le lien entre recherche et actions concrètes n'est pas toujours clairement articulé, ce qui, par conséquent, enlève tout sens aux questions posées pour les répondants : « Vraiment, elles n'ont pas de sens si elles ne sont pas accompagnées d'interventions qui répondent aux besoins immédiats des populations » (un responsable d'association au secteur 1 à Nouna).

La compréhension des participants quant au processus de recherche et leur motivation à répondre

Le fait que nos interlocuteurs (trices) aient soulevé spontanément leur manque de compréhension à l'égard des questions posées nous conduit à un autre questionnement que nous avons abordé dans nos entretiens : les répondants ont-ils cherché à les comprendre ? Et si non, pour quelles raisons ? Quelles ont été les réponses offertes par les équipes de recherche.

Ces dernières années surtout, la plupart des équipes ont fait des efforts en matière d'explication et de diffusion de l'information afin de répondre au sentiment croissant de lassitude exprimé par les populations. Cependant, comme nous l'avons montré précédemment, ces efforts n'ont pas toujours porté fruit pour « éclairer » suffisamment les populations quant à l'intérêt de ces recherches : « Toutes ces questions auxquelles nous répondons serviront à quoi ? Que recherchez-vous avec vos questions ? Quels sont vos objectifs ? En fait, c'est le sens même de votre travail que nous ne comprenons pas. Nous répondons à vos questions sans connaître ce que vous cherchez avec nous. Dites-nous clairement, tous ces questionnements-là, c'est pour faire quoi ? » (un jeune mossi au secteur 3 de Nouna) ; « Les enquêteurs arrivent, ils écrivent et ils partent. On ne comprend rien de tout ça » (un jeune bwaba dans un des villages du SSD de Nouna) ; « Je ne comprends pas les objectifs, les raisons et les finalités pour lesquelles vos enquêtes sont menées » (une femme dans le quartier non loti de Taabtenga, SSD Ouagadougou). Ces positions sont confirmées par les observations des enquêteurs eux-mêmes aux prises avec ces questionnements à chacune de leurs visites : « Les enquêtes démographiques sont faisables parce qu'on a des relations fortes avec les gens. Mais ils sont renfrognés [...], se sont familiarisés avec les questions. Mais est-ce qu'ils savent eux-mêmes ce que c'est la démographie ? Les questions par rapport aux décès, les AV posent

problème. Ils ne comprennent pas qu'on résume le décès de leur enfant» (enquêteur A, Niakhar).

À nos questions portant sur l'initiative des répondants à s'interroger sur la démarche, plusieurs éléments sont apparus, liés entre autres aux rapports de domination existants et intégrés par les participants: le statut des enquêteurs et de l'enquête («Pour eux, les enquêtes sont organisées par l'État, donc ils sont obligés de répondre aux questions. Ils te posent des questions et écrivent tes réponses. Pour nous, ils viennent du gouvernement, pas question de refuser et, de plus, c'est devenu une habitude», propos tirés d'un groupe de discussion avec des hommes à Bandafassi); pour certains il ne leur était pas venu à l'idée de s'informer, c'est devenu une habitude de voir les enquêteurs; d'autres affirment ne pas savoir qu'ils pouvaient le faire; certains, enfin, ont demandé aux enquêteurs mais ceux-ci n'étaient pas capables de leur donner une réponse satisfaisante.

De manière générale, la perception est qu'ils n'ont jamais été informés des objectifs du SSD; cela peut résulter du fait que les réunions d'information ne les ont pas touchés (parce que réservées aux leaders locaux), soit qu'ils étaient absents, soit que l'information n'a pas été transmise par les autorités réunies à cet effet (les chefs de village notamment), soit encore, et cela nous semble une hypothèse centrale, que ce qui est considéré comme une explication par les équipes de chercheurs n'est pas perçu comme tel par les populations; cela renvoie alors à toute une réflexion sur les modes d'interaction entre les différents acteurs impliqués, les canaux de communication, les espaces de mobilisation sociale dans lesquels les habitants se reconnaissent et aussi aux enjeux liés à la traduction conceptuelle. En d'autres termes, la relative méconnaissance par les chercheurs³² des éléments essentiels de l'organisation socio-cognitive du rapport au monde des populations auxquelles ils s'adressent tout au long du processus de recherche biaise dès le départ toute tentative d'explication de celui-ci que ce soit en amont (au moment de l'obtention du consentement «éclairé») ou en aval (au moment de la restitution). La restitution s'apparente alors davantage à une sorte de «rattrapage» pour clarifier les objectifs de la recherche après coup et l'illustrer par des résultats; que penser alors de la qualité des données sur lesquelles se basent ces résultats si ce n'est qu'après coup que les populations saisissent l'intérêt de la recherche dans laquelle ils ont été impliqués?

Un autre point essentiel nous semble lié aux relations inégales établies entre les acteurs de ce dispositif (les équipes de chercheurs, les techniciens

32. Le fait que, dans certains cas, les chercheurs les plus impliqués dans la gestion du SSD soient «locaux», bien que favorisant souvent un meilleur contact avec les populations, ne résout pas cette difficulté dans la mesure où la conceptualisation et la méthodologie suivies sont en quelque sorte «dictées» de l'extérieur, de là où proviennent les financements. C'est-à-dire qu'on ne peut nécessairement considérer qu'ils manquent de connaissances sur la population locale, mais leur marge de manœuvre pour en faire un élément central de la production des données (dans le sens d'une coconstruction cette fois) est extrêmement étroite.

et enquêteurs locaux et les populations). En effet, à la question de savoir pourquoi, faute de compréhension de la démarche, ils continuent à se plier aux exigences du système, nos interlocuteurs dans tous les sites ont souligné les dimensions suivantes : ils continuent de répondre dans l'espoir que leur situation va s'améliorer, de voir des programmes être implantés ; ils ont établi des relations de fidélité et de solidarité avec les enquêteurs qui sont souvent des « enfants du pays » (ils ne veulent donc pas mettre en danger leur position) ; de façon plus ou moins clairement affirmée, certains de nos répondants ont lié leur sentiment d'infériorité à leur manque de scolarisation, au fait qu'ils ne comprennent pas le questionnaire, etc. : « Nous ne comprenons pas l'importance de ces données. Personne ne nous a encore expliqué les raisons pour lesquelles vous faites ce travail de collecte de données. Nous répondons pour plaire aux enquêteurs. Comme ils en ont besoin, on ne peut pas le leur refuser. En répondant, on espère aussi qu'il y aura quelque chose pour nous un de ces jours » (groupe de discussion avec des jeunes hommes dans le quartier de Wemtenga, SSD Ouagadougou) ; « Si tu vois chaque année des questions sur les naissances et les décès, c'est qu'il y a de l'aide en cours » (femme âgée lors d'un groupe de discussion mixte à Bandafassi).

À cet égard, il faut souligner le rôle essentiel joué par les enquêteurs permanents. En effet, grâce aux relations privilégiées existant entre eux et les populations, ils savent comment convaincre des personnes lasses et exaspérées par les questionnaires de continuer à répondre. Par ailleurs, ils soulignent leur propre besoin de mieux comprendre le sens de la démarche, celle-ci finissant par leur échapper également faute d'une articulation concrète et visible avec des actions en direction des populations et du manque d'une communication adéquate entre les enquêteurs et les chercheurs. C'est ce qui a fait dire de façon quasi unanime à travers tous les sites couverts par le projet que la restitution en tant que telle n'avait aucun sens si elle ne montrait pas les avantages concrets que tirent les populations de leur participation au SSD. Les notes suivantes transcrites à partir d'un échange avec les enquêteurs d'un des sites au Sénégal, Niakhar, sont représentatives de ce qui a été formulé dans les autres sites : « Au fond le problème n'est pas là, les explications [restitution] ils s'en foutent. Il faut montrer à travers elles que la population gagne quelque chose avec les enquêtes. Les populations associent l'enquête démographique aux enquêtes santé qui ont un résultat plus immédiat et visible. » Les enquêteurs mettent chacun en scène les situations quotidiennes auxquelles ils font face lorsqu'ils vont interroger les gens ; la sensation de déranger, une gêne, voire une culpabilité les anime. Ils utilisent des termes comme « prise d'otage », « réquisitionner », « pourchasser », « s'infiltrer dans la concession »... Plusieurs mentionnent aussi les difficultés qu'ils éprouvent lorsqu'ils s'introduisent dans une concession où vivent des « intellectuels » (c'est-à-dire des gens relativement scolarisés, sachant lire et écrire), car ceux-ci se laissent moins faire et posent des questions, auxquelles ils ne savent pas toujours quoi répondre, ce qui augmente leur malaise et leur gêne.

Ces éléments suscitent plusieurs questionnements importants. En premier lieu, cela met en évidence les dimensions des rapports existant entre les acteurs : enquêteurs-population, enquêteurs-chercheurs et chercheurs-populations. Dans tous les cas, ces rapports sont vécus comme fortement hiérarchisés, voire comme des rapports de dépendance. En effet, les enquêteurs sont souvent perçus comme des porte-parole potentiels par les populations auprès des équipes de chercheurs, elles-mêmes vues comme ayant une sorte de devoir envers ceux qui leur « donnent » les informations nécessaires à leur travail ; de plus, les enquêteurs (et les chercheurs lorsqu'ils sont présents) sont considérés comme des témoins privilégiés des situations vécues et en cela sont sollicités pour de l'aide. Ainsi des rapports d'intérêt et de solidarité se sont créés entre les populations et les enquêteurs qui d'une certaine manière garantissent la continuité du SSD, mais n'en assurent pas pour autant la légitimité dans la perception des habitants.

La dimension de dépendance se manifeste également par l'expression de l'espoir qu'en répondant cela pourra aboutir à l'implantation de programmes de développement. De ce point de vue, les participants n'articulent pas nécessairement les questions qui leur sont posées avec des programmes en particulier, mais associent leur participation à la possibilité que de tels programmes continuent d'être implantés dans leur zone, que ceux-ci soient directement liés aux enquêtes ou non. Cela soulève de nouveau la question de l'information et de la compréhension de la démarche du SSD, par définition étalée sur le long terme, alors que les préoccupations des habitants sont immédiates, quotidiennes. Ce qui pose donc la question (qui n'est pas neuve) du temps long de la recherche et de ses possibles effets sur les populations³³.

Enfin, le fait de ne pas chercher à comprendre, de ne pas savoir qu'ils peuvent le faire ou de considérer qu'ils n'obtiennent pas d'informations satisfaisantes renvoie à la question du consentement éclairé : dans ce cas précis, la restitution prend davantage une tournure pédagogique d'explication de la démarche qui a, semble-t-il, échappé aux participants. Cela nous conduit à affirmer qu'il serait artificiel de s'intéresser aux conditions d'une « bonne » restitution sans s'interroger sur les conditions mêmes du consentement. Encore une fois, si des explications ont été fournies aux répondants, il est essentiel de savoir quand, avec quelle fréquence et surtout si elles ont été perçues comme telles par ces derniers.

Le format de la restitution évoquée

Cette question a mis en évidence deux éléments en apparence contradictoire. Tout d'abord, le fait qu'une demande sociale d'une restitution des résultats du système de suivi démographique se dégage de tous les

33. P. Boiral, « Logiques de recherche et logiques d'action », dans P. Boiral, J.-F. Lantéri et J. P. Olivier de Sardan, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala, 1985.

entretiens. Au-delà de la restitution, les populations s'inscrivent dans un besoin d'explication et de compréhension de certaines thématiques qui font l'objet de questionnements routiniers : « Pourquoi depuis toutes ces années, on ne nous dit rien. Je serais très content s'il y avait des explications sur ces questions. On vient, on pose des questions et on s'en va en disant merci. » Ils ne comprennent pas pourquoi les enquêteurs ne peuvent pas leur fournir d'explications sur l'utilité et le but des enquêtes (SSD Bandafassi, groupe de discussion d'hommes).

Mais également, et nous l'avons décrit plus haut, nous observons un rejet ou un manque d'intérêt pour la restitution si celle-ci ne montre pas ou n'aboutit pas à des actions concrètes. Il s'agit d'expliquer le dispositif de recherche, à quoi il mène et quel est donc son intérêt pour les populations. Il s'agit davantage d'une approche pédagogique que de sensibilisation ou de simple information. Ce qui nous semble significatif également, c'est le fait que l'articulation entre les questions et les actions ne semble pas primordiale pour les populations ; elles veulent juste sentir qu'elles participent et que cela leur donne quelque chose que ce soit directement lié aux activités du SSD ou non. Cela pousse donc à nuancer l'importance de restituer des résultats, qui, si elle est admise, ne suffit pas pour « corriger » le malaise observé. La restitution est en effet davantage perçue comme un signe de la fidélité et de l'intérêt portés par les chercheurs envers les populations que leurs travaux conduisent directement à des actions ou non. Le travail de restitution réalisé par Marie Lesclingand et Véronique Hertrich au Mali le montre bien, l'un des plus grands « succès » résidant dans la prise de conscience par les populations de leur propre évolution au cours du temps et de leur situation par rapport à d'autres dans le pays et le continent, de même que dans l'intérêt manifesté envers cette nouvelle connaissance.

Concernant le format, les répondants souhaitent de façon unanime une approche interactive et interpersonnelle avec les chercheurs. Cela signifie qu'ils voient la restitution comme un échange avec les chercheurs, une opportunité pour non seulement écouter, mais aussi agir en posant des questions et en donnant leur avis. Il faut souligner le fait qu'il s'agit ici de populations vulnérables, économiquement et socialement, et souvent isolées géographiquement. Par conséquent, une dimension qu'il ne faut pas négliger réside dans l'aspect « divertissement » de la restitution, sachant que dans bien des cas le simple fait de se réunir constitue une rupture dans la routine quotidienne. On note ainsi des suggestions variées selon les milieux : petits groupes restreints de discussion au niveau du quartier (souvent les femmes) ; rencontres de plus grande envergure à l'échelle du village avec activités visuelles, boissons, nourriture ; rencontres à l'échelle du village sans dimension festive mais toujours tournées vers l'échange interactif.

À noter que certaines différences dans le format des rencontres suggérées semblent devoir être attribuées à l'appartenance ethnique et à l'appartenance religieuse (souvent liées). En milieu rural, les lieux proposés sont en général la place publique sous les arbres à palabres ou à proximité de

la concession du chef de village ; en d'autres termes, des lieux admis par tous et marquant le respect pour la hiérarchie des rapports sociaux locaux ; les habitants ont manifesté le souhait d'être avertis suffisamment à l'avance par les autorités reconnues du village de manière à se mobiliser (par exemple dans la zone de Niakhar, il s'agit le plus souvent de l'action conjointe du chef de village et de la « présidente des femmes »). Il s'agit alors, dans une étape ultérieure, de faire correspondre ces aspirations avec le « savoir-faire » qui existe actuellement dans le domaine de la diffusion de connaissances dans les pays en développement et qui fait le plus souvent partie des « méthodes participatives » ; celles-ci posent également un ensemble de questionnements d'ordre éthique sur lesquels nous ne reviendrons pas dans cet article³⁴.

Nos interlocuteurs ont aussi manifesté leur préoccupation quant à leur présence et leur disponibilité. En général, c'est la saison sèche qui a été proposée car les gens sont alors plus disponibles ; cela se heurte à la réalité migratoire qui concerne une part significative des populations villageoises contraintes de chercher des revenus additionnels pendant la saison de pause des activités agricoles.

Si nos recherches n'ont pas toujours de sens pour les populations, il serait pourtant trop facile de se dire que c'est par manque d'instruction³⁵ ; ainsi, la perception selon laquelle elles n'ont aucune explication concernant le dispositif de recherche et ses objectifs révèle davantage un décalage entre les populations et les chercheurs quant à ce qui constitue une explication. Cela soulève donc non seulement un questionnement sur les modes de communication et les espaces de mobilisation sociale pour assurer un meilleur contexte d'information, mais également sur la nécessité de l'étude ethnographique des communautés pour la traduction des résultats dans une langue intelligible pour les groupes qui la composent (rejoignant la position de Mounin). De plus, la recherche a d'autant moins de sens pour les populations qu'elles n'en voient pas souvent le retour, que ce soit en termes concrets ou tout simplement en termes de restitution des résultats ; si cela fonctionne mieux dans le domaine de la santé, ce sont davantage les notables et décideurs politiques qui sont conviés que les représentants des habitants qui se trouvent ainsi écartés du processus de restitution.

Il nous apparaît donc impossible de dissocier la restitution des résultats des autres dimensions faisant partie de l'éthique des pratiques de recherche et normalisées par les comités d'éthique de la recherche telles que le consen-

34. Les formats proposés par les organisations et autres équipes de recherche sont en général les suivants : diaporama visuel avec commentaires audio en langue locale (M. Lesclingand et V. Hertrich, *op. cit.*) ; le théâtre forum, forme de plus en plus populaire surtout utilisée pour sensibiliser la population mais que l'on pourrait utiliser à des fins pédagogiques ; les causeries en petits groupes, forme plus traditionnelle d'échange au sein des communautés.

35. J. Brunet-Jailly, art. cité.

tement éclairé ou la confidentialité, puisque l'on a d'autant plus besoin d'une restitution qu'on a mal saisi les enjeux de la recherche ou que l'on s'inquiète du traitement qui sera fait des informations recueillies sous couvert de l'anonymat et de la confidentialité. Cela pose le problème de la qualité des données, plus exactement de la signification de données qui ont davantage été « récoltées » que « construites » puisque les termes de départ n'ont pas été compris de la même façon par tous les protagonistes. Rappelons les propos des enquêteurs qui déploient des trésors d'imagination pour convaincre les populations de continuer de répondre aux questionnaires.

La recherche scientifique fait régulièrement face à un problème permanent qui est de savoir comment concilier le temps long de la production scientifique et le temps court des populations locales. Ce problème se trouve exacerbé dans un contexte où celles-ci vivent dans des conditions de vulnérabilité et de précarité importantes. Du coup, elles perçoivent les dispositifs de la recherche comme des processus très éloignés du quotidien et qui n'ont pas de prise directe sur leurs préoccupations concrètes. Ce débat sur l'utilité des dispositifs de la recherche ne date pas d'aujourd'hui et il s'articule autour d'un double questionnement sur les retombées de nos pratiques scientifiques et sur le rapport entre science et action³⁶. Cela dit, ne faudrait-il pas questionner cette notion d'utilité de la recherche ? Comment valoriser la fonction sociale des sciences sociales dans la mesure où celles-ci favorisent une réflexion sur les processus sociaux observés quand bien même elles n'apportent pas d'actions directes pour tenter de résoudre les problèmes rencontrés par leurs sujets ? En effet, en posant leur démarche comme *utile* (souvent sous la pression des institutions les finançant) plutôt que *nécessaire*, les chercheurs renforcent le rapport de domination existant entre eux et les sujets de la recherche qui, se sachant classés dans une certaine catégorie (pauvres, populations vulnérables, etc.), finissent par le revendiquer, précisément dans l'attente de retombées « utiles » pour leur bien-être quotidien.

L'enjeu du temps, du rythme dans le dialogue entre les chercheurs et les développeurs tient essentiellement aux jeux de calendrier et à l'articulation entre des intérêts parfois différents entre les divers acteurs que sont les chercheurs et leurs collaborateurs, les bailleurs et les institutions dont ils dépendent, les techniciens et, au final, les populations. Ces aspects ont été largement décrits par Boiral et Mosse dans des contextes différents. Il semble donc judicieux de profiter des rapports permanents et réguliers mis en place dans les SSD pour mieux informer, expliquer et établir les liens entre recherche et action même si cette action est parfois indépendante du SSD³⁷. Cela nous amène à penser que le véritable problème réside dans le décalage entre les perceptions des chercheurs quant à la pertinence de leur

36. P.-M. Mesnier et P. Missotte, *La recherche-action : une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003.

37. M. Sangeetha, M. Collinson, N. W. Townsend, K. Kahn et S. M. Tollman, art. cité.

questionnement et les perceptions des populations locales dans leur vécu quotidien³⁸. Ce décalage se trouve amplifié dans des contextes où les populations sont vulnérables, au sens où les conditions objectives de la production scientifique («les chercheurs disposent de moyens financiers, logistiques, etc.») heurtent celles de l'existence quotidienne des populations («les populations sont pauvres et gèrent un quotidien difficile»). Il est d'autant plus exacerbé que la présence prolongée des équipes rend incompréhensible l'absence d'articulation visible entre les recherches et des actions concrètes en lien avec celles-ci.

Dans le contexte des projets de développement, qu'ils soient de recherche ou d'intervention, on peut s'interroger sur la pertinence de la règle selon laquelle il faut suivre un schéma d'action unique mettant en relation différents acteurs et dont le respect constituerait la seule possibilité d'atteindre un certain progrès. Boiral a largement critiqué cette pratique arguant qu'un tel schéma d'action pour la réalisation d'un projet diffuse une vision apparemment consensuelle de l'avenir (du moins partagée par les membres de l'équipe dont le pouvoir provient de leur légitimité de chercheurs, experts, agents de développement, etc., et par le bailleur lui-même si le financement est accordé) qui fait reposer la réussite du projet sur la maîtrise d'éléments perturbateurs extérieurs, par définition non prévisibles, et sur l'engagement volontaire des populations visées. Il y a donc en quelque sorte une obligation de résultat qui, s'il n'est pas atteint, conduit à la culpabilisation des populations cibles et par une croyance en la force des rationalités techniques et scientifiques.

Or, c'est en quelque sorte le «piège» dans lequel nous sommes tombés dans ce projet sur la restitution : l'expression de la lassitude, voire de l'exaspération des populations, conduisant parfois à une démobilisation de celles-ci quant à leur participation aux recherches, est d'abord comprise comme le résultat d'un manque d'explications de ce qui est fait avec les données ; la restitution s'est alors présentée comme une «solution» pour répondre à ces besoins d'information et est entrée dans la logique de la constitution d'un nouveau schéma d'action et de recherche destiné à «résoudre» ce «problème». Le choix de la restitution et de la mise en place d'outils de communication «adaptés» au contexte socioculturel ne rompt donc pas vraiment avec la démarche de recherche décrite ci-dessus. Au contraire, si nous ne prenons pas garde, elle risque de la renforcer et, ce faisant, de contribuer à reproduire les décalages et les inégalités des rapports

38. Voir à ce sujet l'argumentation de L. T. Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, Londres et Dunedin, Zed Books et University of Otago Press, 2006. L'auteur y démontre en effet la «violence symbolique» (et parfois physique) exercée sur les populations anciennement colonisées au nom de la recherche dans la mesure où celle-ci serait essentiellement fondée sur une conceptualisation et méthodologie occidentales. Les dispositifs de recherche mis en œuvre n'ont dans ce cas aucun sens et l'auteur appelle à une «prise de contrôle» par les indigènes sur la production de connaissances les concernant.

sociaux tels qu'ils se sont exprimés dans nos entretiens relativement au dispositif des SSD. Par contre, la rupture avec la démarche de «schéma d'action» dans notre projet réside dans notre approche heuristique des réalités vécues par les populations et les enquêteurs au cours des activités de recherche et dans notre volonté d'expliquer ces réalités pour mieux en tenir compte à la fois dans la mise en œuvre du dispositif de recherche et dans la restitution des résultats. En d'autres termes, notre méthodologie a favorisé la création d'un espace propice à une démarche réflexive quitte à remettre en question les fondements même de notre recherche.

Cette réflexion trouve une orientation très stimulante lorsqu'on se réfère aux philosophes³⁹. La pensée de Spinoza (ici décrite et citée par Deleuze), en particulier, nous offre une ouverture intéressante en tant que chercheurs pour mieux interpréter nos propres «diagnostics» établis sur les liens de cause à effet parfois erronés faute d'une réflexion d'ordre épistémologique suffisamment poussée sur les dispositifs de recherche et leurs conséquences. Dans notre cas, il s'agit de comprendre notre propre erreur dans l'identification de la cause du malaise observé chez les participants de la recherche, ce malaise étant interprété comme une réaction négative aux effets des méthodes de recueil de l'information sur les participants: «Nous sommes dans une telle situation que nous recueillons seulement [...] “ce qui arrive” à notre âme, [...] c'est-à-dire l'effet d'une idée sur la nôtre. [...] Bref, les conditions dans lesquelles nous connaissons les choses et prenons conscience de nous-mêmes nous condamnent à n'avoir que des idées inadéquates [...] effets séparés de leurs propres causes⁴⁰.»

Dans notre projet, si l'on peut dire que les réactions de lassitude et d'exaspération des populations se sont manifestées lors du passage de routine des enquêteurs, la cause réelle de ce malaise ne réside pas dans le seul mode de collecte d'information mais dans l'esprit général du processus de recherche dont fait partie le SSD. Ainsi, en nous limitant à l'observation des seuls effets des méthodes de recherche sur la population, nous avons négligé la réflexion nécessaire qui aurait consisté à opérer un retour sur la conceptualisation même de la recherche, à identifier les processus de construction de certaines catégories de classification de la réalité sociale et de l'usage qui en est fait. Par conséquent, nous sommes en quelque sorte partis d'une idée inadéquate pour comprendre ce malaise et avons donc formulé une solution également potentiellement inadéquate, la restitution (un peu dans le sens de l'idée de restitution systématique que pose Bergier).

39. Précisons que le sort particulier réservé à l'éthique dans les sciences sociales ne peut sans doute se comprendre indépendamment du destin que lui avait déjà attribué la philosophie de Kant. La perspective de l'éthique reconstructive dégagée par le philosophe fait appel à trois dimensions du temps: à la fois éthique de la responsabilité tournée vers le passé et éthique de la réconciliation tournée vers l'avenir, elle apparaît dans la dimension du présent comme une éthique de la reconnaissance de l'autre en tant qu'être vulnérable (O. Dekens, *Comprendre Kant*, Paris, Armand Colin, «Cursus», 2003).

40. G. Deleuze, *Spinoza, philosophie pratique*, Paris, Minuit, 2003.

En témoignent les réactions assez brusques de certains de nos répondants nous signifiant que la restitution en tant que telle ne les intéressait pas (balayant ainsi la dimension éthique normative); à la limite, elle ne ferait que constituer une « violence » de plus, renforçant le sentiment de vulnérabilité sans apporter de solutions.

Pourquoi ce détour par Spinoza pour opérer notre « auto-analyse » ? D'une part, parce que cela permet d'alimenter la réflexion sur la notion de relation de cause à effet chère à nombre de disciplines des sciences sociales selon une perspective différente ; mais aussi et surtout parce que le philosophe tire des implications d'ordre éthique relativement à ces idées inadéquates basées sur l'identification d'une relation de cause à effet erronée. Notamment, pour définir ce qu'il nomme « éthique », il y oppose la dimension morale des valeurs propres à la religion : « [...] l'Éthique renverse le système du jugement. À l'opposition des valeurs (Bien-Mal), se substitue la différence qualitative des modes d'existence (bon-mauvais). L'illusion des valeurs ne fait qu'un avec l'illusion de la conscience : parce que la conscience est essentiellement ignorante, parce qu'elle ignore l'ordre des causes et des lois, [...] parce qu'elle se contente d'en attendre et d'en recueillir l'effet, elle méconnaît toute la Nature. Or il suffit de ne pas comprendre pour moraliser. Il est clair qu'une loi, dès que nous ne la comprenons pas, nous apparaît sous l'espèce morale d'un "il faut"⁴¹. »

Dans notre préoccupation de respecter une règle éthique qui nous semblait avoir été négligée et propre à résoudre les difficultés éprouvées sur le terrain, à savoir la restitution des résultats auprès des populations participant au processus de recherche, nous avons uniquement considéré la règle éthique. Cela nous a empêché de voir que ces normes éthiques ne garantissent en rien l'adéquation des pratiques de recherche dans le contexte particulier dans lequel celles-ci sont mobilisées, précisément parce qu'elles sont *prescrites* en dehors de ce contexte. On peut ainsi interroger la « règle » selon laquelle un formulaire de consentement (lequel doit être « éclairé ») et une restitution des résultats *doivent* être obligatoires. Pourquoi « faut-il » que ces démarches se réalisent ? Comment les sciences sociales, dans leur constante quête de respect et de compréhension du « contexte », peuvent-elles proposer une voie efficace et satisfaisante pour tous à partir du moment où celle-ci est standardisée ?

Ce projet nous a permis d'identifier les écueils dans la réflexion menée par tout chercheur préoccupé par un questionnement éthique dans le cadre de recherches réalisées sur le terrain auprès de populations vulnérables et dans des contextes culturels variés. Armés de nos bonnes intentions, nous avons été tentés par la « restitution systématique » pour finalement tendre vers la « restitution suspensive⁴² » et une « éthique de la discussion⁴³ ». Ces approches, caractérisées à la fois par une démarche heuristique et par un

41. *Ibid.*

42. B. Bergier, art. cité.

43. R. Massé, art. cité.

questionnement quant aux acteurs et méthodes mobilisés pour la réalisation de cette restitution, conduisent ainsi le chercheur à une reformulation ainsi qu'à un « déplacement » du problème éthique soulevé par ses pratiques de recherche. La restitution devient une œuvre pédagogique visant à combler les vides résultant d'une méthodologie basée sur la notion de collecte plutôt que sur celle de construction des données, et qui a conduit à une incompréhension par les populations des objectifs des dispositifs de recherche mis en place. Une restitution de résultats n'a donc de sens que si les conditions pour un échange régulier entre les acteurs de la recherche, y compris les populations, dans une dynamique heuristique, et ce durant tout le processus de recherche, sont remplies. La confrontation d'une démarche et de ses résultats sur les populations visées devrait alors conférer une plus grande légitimité au projet d'ensemble, recherche et action comprises. Toutefois, cela implique que le processus même de restitution soit clairement décrit et que la position de ceux qui l'initient soit également prise en compte, notamment au regard des rapports de pouvoir que cette position induit. Finalement, ce n'est plus tant de restitution des résultats dont il est question, mais plutôt de favoriser la mise en place d'un système de communication assurant un dialogue entre les acteurs de la recherche dans le respect d'une éthique localisée socialement tout en étant balisée par des principes généraux admis par tous.